

CLEDEN CAP SIZUN

Profil de vulnérabilité de la zone de baignade de THEOLEN

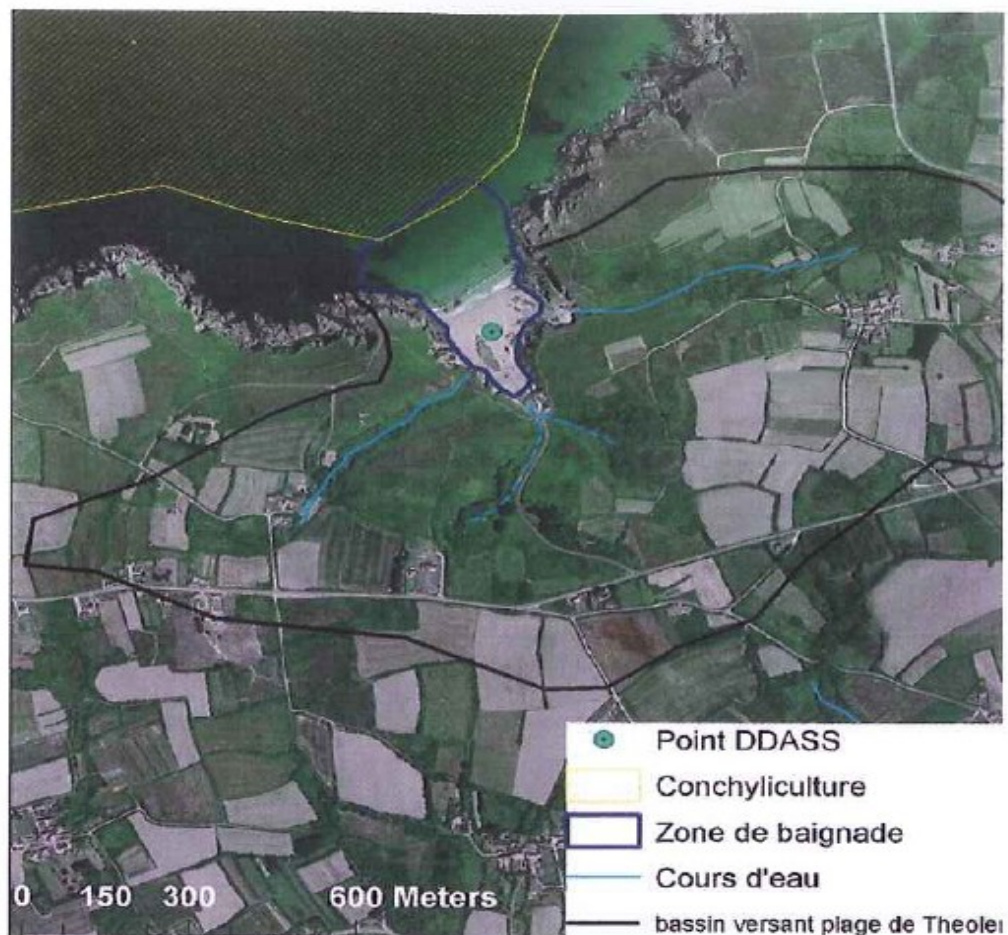


Figure 2-10 : Localisation du point de mesure DDASS sur la plage de Théolen.

La plage de Théolen est systématiquement classée en qualité A depuis 2003.

Deux dépassements des valeurs guide pour le paramètre Escherichia Coli ont été observés en 2007 et 2008. Les autres échantillons (représentant 80% des mesures de l'année) étant inférieurs à la valeur guide, ces dépassements n'ont entraîné aucun déclassement de l'eau de baignade en qualité « B ».

Ces différents éléments sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2-2 : Tableau comparatif de la directive de 1976 et de la nouvelle directive (valeurs en N/100mL)

Paramètres microbiologiques	Directive de 1976		Nouvelle Directive	
	Valeur guide	Valeur impérative	Valeur guide	Valeur impérative
Coliformes totaux	500	10000	/	/
Escherichia Coli	100	2000	250	500
Entérocoques intestinaux	100	/	100	200

L'application du classement de la nouvelle directive désigne invariablement en qualité « excellente » la plage de Théolen.

Tableau 2-3 : Tableau récapitulatif des classements de la plage de Théolen.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Classement Ancienne Directive	A	A	A	A	A	A
Classement Nouvelle Directive	excellente	excellente	excellente	excellente	excellente	excellente

Cependant, un examen plus poussée des résultats des analyses de la DDASS montre que les nouveaux seuils de paramètre Escherichia Coli, imposés par la directive 2006/7/CE ont été dépassés à plusieurs reprises.

- ✓ le scénario pessimiste considère que les résultats obtenus de 2009 à 2011 sont ceux de l'année 2008.

scénario	données	Classement		
		2009	2010	2011
pessimiste	2009 = 2008 2010 = 2008 2011 = 2008	excellente	bonne	suffisante
moyen	2009 = 2007 2010 = 2007 2011 = 2007	excellente	bonne	bonne
optimiste	2009 = 2006 2010 = 2006 2011 = 2006	excellente	excellente	excellente

Dans le cas du scénario pessimiste, la plage de Théolen verrait son classement maintenu dans un premier temps, puis passer en qualité « bonne » en 2010 et « suffisante » en 2011.

Dans le cas où un seul dépassement de la valeur guide en *Escherichia Coli* (500 n/100 mL) serait observé au cours de la saison balnéaire (scénario moyen), la plage serait maintenue en qualité « excellente » en 2009 mais déclassée en qualité « bonne » en 2010 et 2011. Cet impact particulièrement fort sur le classement d'un dépassement minime de la valeur guide est dû au faible nombre de mesures : la DDASS réalise 5 mesures par saison balnéaire sur la plage de Théolen.

Ainsi, un seul dépassement par saison balnéaire des valeurs guides est suffisant pour provoquer le déclassement de la plage en qualité « bonne » au bout de deux ans et un seul dépassement des valeurs impératives par saison balnéaire provoque le déclassement en qualité « suffisante » au bout de trois ans.

Potentiel de prolifération de macro-algues et du phytoplancton

Bien que la zone de la baie de Douarnenez soit propice à la prolifération des macro-algues, aucun échouage de n'a été observé par la commune sur la plage de Théolen. Ces observations sont confirmées par les données du CEVA pour 2006 et 2007. En raison de la courantologie, les plages touchées par les échouages de macro-algues sont situées en fond de baie de Douarnenez.

La zone de la baie de Douarnenez est aussi régulièrement touchée par des proliférations de phytoplancton entraînant des interdictions de consommation des **coquillages**



Figure 2-22 : Carte de synthèse des sources de pollution potentielles de la plage de Théolen.

La plage de Théolen a toujours été classée en qualité « A », pourtant, les sources de pollution potentielles à proximité de la zone de baignade sont nombreuses. Cette vulnérabilité de la plage pourrait être confirmée par le pic bactériologique observé en fin de saison balnéaire 2008.